

BUDGET PREVISIONNEL ¹

DEPENSES ²		RECETTES	
Frais de location ^(a)		Autofinancement	273.36€
Gaz (bouteille)	159.75€		
Frais de transport ^(b)	40.00 €	Participation des personnes ^(d)	
		1.00€ PAR PERSONNE ET PAR JOUR 30 x 70	2100.00 €
Boissons et alimentation			
boucher	2310.00€		
boulangerie	450.00€	Autres financements	
primeur	551.94€	Dons boulangerie SAMIR	450.00€
Alimentation général	609.68€		
entretien	95.99€		
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	1500.00€
Taxes (SACEM)			
Divers			
Gobelet réutilisable et personnalisé	96.00€		
100 gobelets			
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
Sous-total des dépenses engagées	4 313.36€		
Financement d'un autre projet ^(e)			
Total	4 313.36€	Total	4312.36 €

¹ **Ne pas inscrire les centimes**

² **Joindre impérativement les devis**

^(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

^(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

^(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

^(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

^(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET Fait à : Roubaix Date : 09/03/2020

En utilisant le dispositif du PIC — FPH, le demandeur et les porteurs de projets acceptent que leur dossier soit diffusé publiquement sur la plateforme La FABRIQUE (<http://lafabrique.ville-roubaix.fr/>), de manière anonyme pour les personnes physiques qu'ils y ont identifiées, en reconnaissant être seuls responsables de son contenu et des conséquences de sa diffusion.